LA VOIX DES CHÊNES

PAYS DE TRONÇAIS

#6

MAGAZINE D'INFORMATIONS DU PAYS DE TRONÇAIS | WWW.PAYSDETRONCAIS.FR

DÉCEMBRE 2021

BILAN ET PROJETS

L'ÉDITO

> Il est indispensable que le service public local soit assuré

DANIEL RONDET

Président de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais
Maire de Couleuvre

Chers habitants du Pays de Tronçais,

L'ANNÉE 2021 RUDE ET PATHÉTIQUE S'EST ÉTEINTE DANS LA TOURMENTE ÉPIDÉMIQUE. LA NOUVELLE ANNÉE QUI S'AFFICHE VA SE DÉPLOYER AVEC NOS ANGOISSES ET LA SITUATION SANITAIRE NOUS OBLIGE À RESTER VIGILANT. LA COVID-19 NOUS INTERROGE PARFOIS SUR LE DÉFI DE L'ESPÉRANCE DANS CE MONDE DE L'INCONNU…

Cette année a été tragique pour notre territoire avec les décès de Madame Marie de Nicolay – Maire de Saint-Caprais et 1ère conseillère déléguée de notre communauté – et de Monsieur Ludovic Vitoux – 1er adjoint de Saint-Caprais et conseiller communautaire suppléant. En rédigeant mon édito, j'ai une pensée émue pour ces deux personnes qui aimaient et défendaient leur territoire.

Les mandats municipaux et intercommunaux sont intenses et concrets, ils permettent de « changer les choses » … Pour cette raison, je souhaite souligner l'indéfectible engagement des élus locaux. Il m'appartient de les remercier et de les féliciter pour leur travail au service de nos administrés. Je n'oublie pas de saluer les agents administratifs et techniques qui contribuent au rayonnement de nos villages et de notre Communauté de Communes.

Dans ce contexte particulier, le fonctionnement de la Communauté de Communes s'est poursuivi. Il est indispensable que le service public local soit assuré. Un accent particulier a été mis sur l'accueil en toute sécurité de nos enfants dans nos écoles et à l'Accueil de Loisirs. Le protocole sanitaire relativement strict de l'Éducation Nationale continue d'être appliqué même s'il n'est pas obligatoire. À la rentrée scolaire 2021-2022, nous avons accueilli 440 élèves sur nos 15 écoles.

En matière d'investissements, l'année 2021 a été consacrée à la préparation de nos grands projets du mandat et notamment en matière touristique. Je peux citer : la plage de Saint-Bonnet-Tronçais, la modernisation des campings, le projet culturel dans les écoles, les travaux dans les écoles et la première phase de la réhabilitation des Forges. 2022 marquera la concrétisation de ces projets. Ensuite, les sentiers de randonnées ont été entretenus, la voirie communautaire a été réalisée et les travaux nécessaires pour les écoles ont été assurés. Je peux également dire que la nouvelle école de Hérisson devrait ouvrir ses portes au premier semestre 2022.

Vous comprendrez que la Communauté de Communes a continué, continue et continuera de s'attacher à ses deux objectifs principaux : porter une attention particulière aux habitants et conforter le rayonnement du Pays de Tronçais. Comme le disait George Sand : « *La nature est éternellement jeune, belle et généreuse. Elle possède le secret du bonheur, et nul n'a su le lui ravir* ». J'espère que la Communauté de Communes permettra à notre territoire de s'inscrire dans cette lignée.

À l'aube de l'année 2022 et au nom de la Communauté de Communes, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de réussite et d'espoir. Je pense particulièrement à toutes les personnes confrontées à la maladie et à la solitude. Je leur adresse un message de sympathie et d'optimisme. Que 2022 soit synonyme de joie, de bonne santé, de solidarité et de fraternité.

La Voix des Chênes

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE TRONÇAIS
La Voix des Chênes (Cérilly.2017)
ISSN 2646-9103

Place du Champ de Foire
03350 Cérilly
www.paysdetroncais.fr

Directeur de la publication :
Daniel Rondet

Rédaction : Communauté de Communes du Pays de Tronçais - L'équipe Originis : Cyril Toutain, Coralie Toureau, Gautier Riva, Romane Laithier et Amandine Debas.

Réalisation et mise en page :
L'équipe Originis.

Crédits photos :
Communauté de communes du Pays de Tronçais, Muzeau photographe, Originis

Impression :
Imprimé en France
à 4550 exemplaires

Dans un souci de respect de la nature, La Voix des Chênes a choisi d'imprimer votre journal sur du papier respectant les principes de gestion durable des forêts (norme PEFC). De même l'imprimeur s'engage à respecter la norme Imprim'Vert qui garantit une gestion écologique des produits et une recherche permanente de solutions de développement durable des méthodes d'impression.

L'APPEL DE

LE BILAN 2014-2020 D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT

La Communauté de Communes, soutenue par l'Europe, l'État, la Région et le Département a investi

1 135 000 €

dans ce programme avec :

- la construction d'un kiosque d'informations au Rond Gardien et la modernisation de la signalétique et du mobilier d'accueil ;
- la création du sentier accessible aux personnes à mobilité réduite à Saint-Bonnet-Tronçais ;
- l'aménagement du sentier dans la Futaie Colbert II ;
- l'aménagement du sentier autour de l'étang de Pirot ;
- la mise en place d'un nouveau réseau de circuits de randonnée comptant pas moins de **25 sentiers ;**
- et plus récemment l'aménagement de cinq chênes remarquables et du circuit : « Retour aux racines ».

L'ONF a également largement contribué. D'abord, il a réalisé plusieurs aménagements au rond de la Cave, au rond de Thiolais ou au rond de Richebourg. Sachant qu'il est indispensable d'ajouter :

- le travail d'entretien et de gestion ;
- l'ingénierie à la conception et à l'animation des projets ;
- l'énergie humaine de l'ensemble des agents.

Office National des Forêts
DEMAIN PREND RACINE
AUJOURD'HUI

LE RENOUVELLEMENT DU LA

L'ANNÉE 2022 SERA MARQUÉE PAR LE RENOUVELLEMENT DU DANS LA GESTION DES FORÊTS FRANÇAISES.

Tronçais fait partie des 15 forêts ayant reçu le label Forêt d'exception®. Les lauréates sont reconnues pour leur patrimoine unique en termes d'Histoire, de paysage, de biodiversité ou de bois de grande valeur. C'est le fruit d'un long travail de concertation et de collaboration qui a été récompensé par l'obtention du label pour une durée de 5 ans.

Avec le renouvellement de ce label, une nouvelle charte partenariale entre la Communauté de Communes et l'ONF sera signée. Il est prévu plusieurs investissements dont :

- un projet de valorisation du Rond de Thiolais ;
- un projet de valorisation du Rond de la Cave ;
- un projet de mise en place d'une voie verte reliant le canal du Berry en traversant la Forêt ;
- la rénovation des espaces d'accueil de l'étang de Tronçais. Celle-ci devrait être achevée au premier trimestre 2022.

Une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue à ce sujet, le 24 septembre 2021. Elle a permis de souhaiter la bienvenue au nouveau responsable de l'unité territoriale de Tronçais : Monsieur Julien Patzourenkoff.

LA FORÊT

> Ce label est primordial pour notre territoire

ABEL FORÊT D'EXCEPTION ®

LABEL FORÊT D'EXCEPTION® QUI DISTINGUE L'EXCELLENCE

Ce label est primordial pour notre territoire. Il est le signe :

- d'une Forêt avec un patrimoine naturel, archéologique, historique et culturel admirable par le plus grand nombre ;
- d'une Forêt qui sait fédérer l'ensemble des acteurs locaux, qu'ils soient institutionnels ou encore associatifs ;
- d'une Forêt ayant un potentiel économique très important ;
- d'une Forêt pouvant attirer de nombreux touristes que ce soit pour la randonnée, le vélo, le brame, la chasse ou encore la pêche ;
- d'une Forêt et ses nombreux atouts culturels ;
- de la plus belle Futaie de chênes de France et d'Europe !

Tronçais, ce n'est pas seulement une sylviculture exceptionnelle avec ses retombées économiques, c'est aussi sa biodiversité, avec ses espaces classés Natura 2000, ses réserves biologiques, ses étangs, son patrimoine archéologique, historique et culturel. C'est donc un héritage prestigieux et précieux.

LE FRUIT D'UN LONG TRAVAIL DE CONCERTATION ET DE COLLABORATION

Depuis de nombreuses années, une véritable coopération entre les acteurs locaux existe, particulièrement, en matière d'accueil du public. Cette coopération a été institutionnalisée pour la première fois, en 1971, avec la création du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique (SMAT) du Pays de Tronçais.

Au début des années 2000, le relais a été pris par la Communauté de Communes à travers plusieurs actions importantes. En 2008, une charte forestière du territoire a été signée. En 2011, c'est au tour de la charte partenariale entre l'ONF et la Communauté de Communes d'être signée. Celle-ci a servi de base de lancement à la candidature au label Forêt d'exception®.

Ce long travail de concertation et de collaboration a été récompensé par l'obtention du label Forêt d'exception®, par arrêté du Directeur Général de l'ONF, en date du 13 décembre 2017, pour une durée de 5 ans.

LE TOURISME VERT : UN FACTEUR PRIMORDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DE TRONÇAIS

La Forêt est un vecteur incontournable du tourisme en Pays de Tronçais et notamment via **les sentiers de randonnées.** Initié sous le précédent mandat, les chemins de randonnées rencontrent un véritable succès.

LES CHIFFRES

- **ÉTANG DE PIROT**
  7 000 passages
  de mai à septembre 2021
- **FUTAIE COLBERT II**
  7 000 passages
  de mai à septembre 2021
- **CIRCUIT DES CHÊNES REMARQUABLES**
  5 700 passages
  de juin à septembre 2021
- **SENTIER PMR DE L'ÉTANG DE SAINT-BONNET-TRONÇAIS**
  70 000 passages
  de mai 2020 à avril 2021

  31 000 passages
  de mai à septembre 2021

Chaque année, la Communauté de Communes veille à un **entretien régulier de ces sentiers.** Par ailleurs, sur le plan touristique, **d'importants projets sont en cours d'élaboration et/ou de réalisation pour 2022 et 2023.**

PROJETS 2022/2023

LA RÉHABILITATION DE LA PLAGE DE SAINT-BONNET-TRONÇAIS.
Celle-ci consiste à ajouter du mobilier, redélimiter et réensabler la plage mais aussi créer un snack.
Les travaux devraient être achevés en mai 2022 ;

LA MODERNISATION DES CAMPINGS de Champ Fossé à Saint-Bonnet-Tronçais et des Écossais à Isle-et-Bardais.
Les travaux pourraient débuter à l'automne 2022 ;

LA RÉHABILITATION DES ANCIENS LOCAUX DU C.P.I.E. à Tronçais. "CAP Tronçais".

Des petits projets sont également à l'étude à l'image des manifestations proposées par Graine d'Arbre. Durant l'été 2021, la Communauté de Communes a financé des grimpes dans les arbres à la plage de Saint-Bonnet-Tronçais mais aussi sur différents Ronds de la Forêt.

Le tourisme passe également par des actions culturelles lors de la période estivale. Ainsi, la Communauté de Communes dégagera un budget pour des prestations culturelles, comme cela a été fait sur le site Saint-Mayeul de cet été.

Dans la perspective de conforter notre territoire et lui donner l'envergure auquel il a droit, la Communauté de Communes vient d'accueillir un directeur adjoint en charge du Développement et de la Communication.

SAVOIR-FAIRE LOCAL : UNE NOUVELLE MARQUE POUR METTRE EN VALEUR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

ALLIER BOURBONNAIS Produits

LES PROFESSIONNELS QUI SONT FIERS D'ENTREPRENDRE DANS LE DÉPARTEMENT, FIERS DE LEURS PRODUITS ET LEUR SAVOIR-FAIRE SONT LES MEILLEURS AMBASSADEURS DU BOURBONNAIS. ILS PEUVENT CANDIDATER POUR REJOINDRE LA MARQUE.

Les artisans, producteurs, transformateurs, industriels qui souhaitent obtenir des informations et candidater peuvent prendre contact avec Céline Bonnet - **Tél. 06 78 07 89 30** - **produits@allier-bourbonnais.fr**

La marque Allier Bourbonnais Produits garantit aux consommateurs :

POUR LES PRODUITS ARTISANAUX :
la mise en œuvre d'un savoir-faire dans le cadre d'une production artisanale

POUR LES PRODUITS AGRICOLES :
l'origine locale des matières premières

POUR LES PRODUITS INDUSTRIELS :
une fabrication locale, la mise en œuvre d'un savoir-faire spécifique favorisant l'emploi local

Le Conseil départemental a créé l'Agence d'attractivité du Bourbonnais pour mettre en œuvre une stratégie de valorisation et de promotion du département, de ses territoires et de ses richesses. **L'objectif :** renforcer la notoriété du département, la fierté d'appartenance de ses habitants et « L'envie d'Allier » en réunissant celles et ceux qui partagent les valeurs du territoire autour d'une marque commune : **Allier Bourbonnais, l'Auvergne d'azur et d'or.**

Afin de valoriser les produits et savoir-faire, cette marque territoriale se décline en la marque « **Allier Bourbonnais Produits** ». C'est l'opportunité d'intégrer un réseau d'échanges dynamique, de bénéficier d'une promotion et d'une communication grand public et de répondre à une exigence de proximité du consommateur.

Pour connaître tous les produits labellisés Allier Bourbonnais Produits rendez-vous sur **produits.allier-bourbonnais.fr**

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÉVOLUE. DÉSORMAIS LE DIRECTEUR SERA ÉPAULÉ PAR UN ADJOINT.

Actuellement, le directeur des services est Loïc DUFOURNEAU. Il est âgé de 25 ans et est originaire de Limoges. En 2019, lors de son master 2 en droit public, il a intégré la structure en tant que stagiaire, avant de devenir Responsable des Affaires Générales et des Moyens. Depuis le 15 mars 2021, il a pris les fonctions de directeur des services.

A compter de janvier 2022, Loïc DUFOURNEAU sera épaulé par un directeur adjoint qui aura en charge le développement du territoire et la communication. Ce poste sera occupé par l'ancien directeur de la communauté de communes, Jean-Louis ETIEN. Après avoir été directeur-adjoint de l'Agence d'Attractivité du Bourbonnais durant l'année 2021, il effectue donc un retour aux sources pour épauler Loïc DUFOURNEAU et les élus dans la mise en œuvre des grands projets du mandat 2020-2026.

Par conséquent, Loïc DUFOURNEAU aura en charge l'aspect administratif de la Communauté de Communes : conseil aux communes, ressources humaines, finances, marchés publics, préparation et exécution des décisions du conseil communautaire, ou encore gestion des compétences intercommunales.

De l'autre côté, Jean-Louis ETIEN aura en charge les politiques de développement et de contractualisation territoriales. Ainsi, il coordonnera les grands projets d'aménagement tels que la réhabilitation des campings, celle du Cap Tronçais, ou les travaux relatifs à Forêt d'exception.

LE POINT SUR LE BUDGET

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

2 967 804€

Total des charges de fonctionnement pour la Communauté de Communes du Pays de Tronçais en 2020.

Les charges de personnel, les charges financières et les contingents constituent les charges structurelles de l'EPCI. Elles représentent 54% de son budget, contre 58% pour les autres EPCI du département ou encore 51% pour les EPCI de même strate de France métropolitaine.

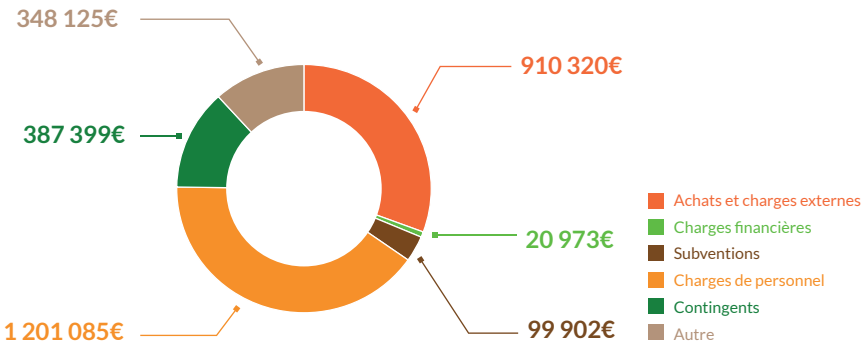

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS

1 031 214€

Total des dépenses d'équipements pour la Communauté de Communes du Pays de Tronçais en 2020.

soit 118€ par habitant, contre 39€ en moyenne sur la période 2012-2018.

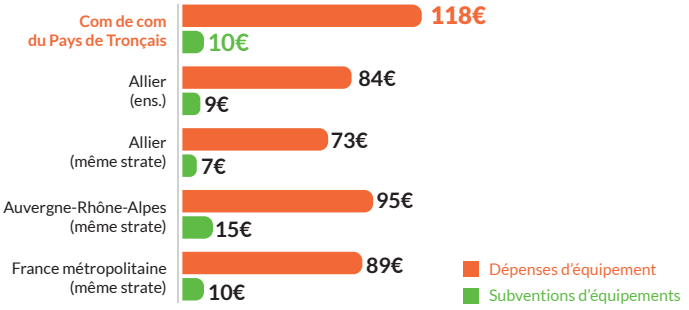

LES IMPÔTS

42%

des recettes de fonctionnement de l'EPCI.

contre 51% pour les autres EPCI de même strate du département.

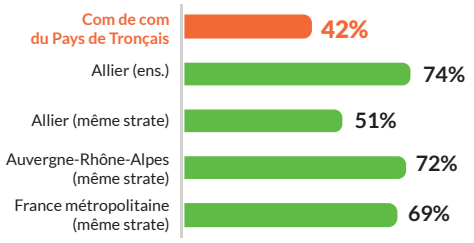

À noter que la part des impôts dans les recettes de fonctionnement augmente avec la taille de la commune, passant de 34% pour les moins de 500 habitants à 44% pour les plus de 10 000 habitants. La variation est moindre pour les EPCI.

LA DETTE

186€/ habitants

En cours de la dette pour la Communauté de Communes du Pays de Tronçais en 2020.

contre 344€ pour les autres EPCI du département ou encore 208€ pour les autres EPCI de même strate de la région.

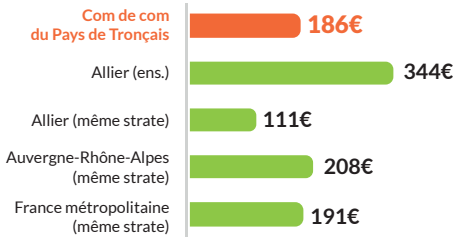

En lien avec le niveau d'investissements réalisés, l'encours de la dette est plus élevé dans les grandes communes. Pour les EPCI, il n'existe pas de réelle corrélation entre la strate et cet indicateur.

ANIMATION SUR LES GESTES BARRIÈRES À L'ÉCOLE

En 2020, le Pays de Tronçais a répondu à un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur les actions d'éducation aux gestes barrières et de promotion et d'éducation en santé environnement, dans le contexte de la pandémie Covid-19.

Ces **interventions se sont tenues dans les écoles**, à destination des agents communautaires, et **au collège de Cérilly**, à destination des élèves, avec la réalisation d'une bande dessinée et d'un film. Ces **deux productions ont été distribuées** aux **enfants du cycle 3** sur une clé USB. La **bande dessinée** a également été **envoyée aux Mairies**. Ensuite, des ateliers ont été proposés sur le territoire **à destination du grand public** (épicerie solidaire ou encore resto du cœur). **Six sorties** ont également été **offertes aux résidents des trois EHPAD du territoire.** Cela a été **très apprécié.**

Ces prestations ont été animées par le Cap Tronçais et co-financées par la Communauté de Communes et l'ARS. Cela a été un franc succès, apprécié par l'ensemble des participants.

L'ENGAGEMENT DU PAYS DE TRONÇAIS POUR LES SERVICES PUBLICS

DEPUIS 2012, LA PRIORITÉ EST DONNÉE AUX ÉCOLES ET À LA VOIRIE.

530 000 €
pour les écoles

A l'heure actuelle, une nouvelle école voit le jour à Hérisson afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. En 2022, des travaux débuteront sur les écoles d'Ainay-le-Château, Cérilly, et Meaulne-Vitray. Une enveloppe globale de 530 000 € TTC y sera dédiée.

Une Convention territoriale
pour l'éducation artistique et culturelle

Après la réhabilitation presque complète de ces 15 écoles, l'élaboration d'une ambitieuse ouverture culturelle pour les élèves du territoire est en cours. Ainsi, dès début 2022, un projet culturel verra le jour pour les classes volontaires du cycle 3. Celui-ci préfigure la mise en place d'une Convention Territoriale pour l'Education Artistique et Culturelle (C.T.E.A.C) à l'horizon 2023. Cette dernière devrait être plus large et dépasser les écoles.

808 000 €
de travaux pour la voirie

A côté de cette compétence si essentielle pour l'avenir de notre territoire, la Communauté de Communes continue d'agir sur la voirie. En 2021, il a été inscrit 808 000 € TTC de travaux sans compter le petit entretien de voirie.

A la fin de l'année 2020, la Communauté de Communes a investi 147 000 € TTC de travaux sans compter l'achat de mobiliers et jeux ou encore l'entretien courant des locaux.

ACCUEIL DE LOISIRS : ANIM' TRONÇAIS

L'ACCUEIL DE LOISIRS EST HABILITÉ POUR ACCUEILLIR 50 ENFANTS DE 3 À 11 ANS.

OUVERT TOUS LES MERCREDIS
et PENDANT TOUTES LES VACANCES SCOLAIRES
de 7H30 À 18H30
(exception faite des jours fériés).

Il se situé à La Ferme de l'Etang à Saint-Bonnet-Tronçais.

Les inscriptions se feront :

> à la période pour les mercredis (de vacances à vacances) ;
> à la période pour les petites vacances ;
> au mois pour les grands vacances.

LES INSCRIPTIONS SERONT OUVERTES PENDANT UNE SEMAINE, QUINZE JOURS AVANT LE DÉBUT DE CHAQUE PÉRIODE D'ACCUEIL.

Les dates d'ouverture des inscriptions sont communiquées en amont aux familles.

Accueil de Loisirs ANIM 'TRONÇAIS
Tél : 04 70 06 16 45
accueildeloisirs@paysdetroncais.fr
5 rue de l'Etang
03360 St Bonnet-Tronçais

Directrice de l' Accueil de Loisirs :
Carole Sylvain
Tél : 06 85 73 98 78

COM de COM du Pays de Tronçais
Tél : 04 70 67 59 43
comcom@paysdetroncais.fr
Place du Champ de Foire
03350 Cérilly

Pour s'inscrire ?

La première inscription se fait auprès de la directrice de l'accueil de loisirs, sur rendez-vous, dans les bureaux de la communauté de communes, à Cérilly.

Les tarifs sont modulés selon les critères définis par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Ils sont individualisés en fonction des revenus et des charges des familles.

LES PIÈCES À FOURNIR

- ☑ justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☑ carnet de santé du / des enfants,
- ☑ copie du dernier avis d'impositin
- ☑ n° allocataire CAF ou MSA
- ☑ attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle
- ☑ la fiche de renseignement avec photo obligatoire
- ☑ la fiche sanitaire
- ☑ le règlement intérieur signé
- ☑ la fiche d'inscription
- ☑ un justificatif d'emploi

Les documents d'inscriptions peuvent être retirés à l'accueil de loisirs, à la Communauté de Communes, ou en mairie ainsi que sur le site Internet de la Communauté de Communes.

IL EST EN LIGNE !

Découvrez dès maintenant votre magazine numérique

www.presse.paysdetronçais.fr

IntraMuros

COM DE COM DU PAYS DE TRONÇAIS
PLACE DU CHAMP DE FOIRE | 03350 CÉRILLY
04 70 67 59 43 | comcom@paysdetroncais.fr

RETROUVEZ
NOTRE COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
SUR L'APPLICATION INTRAMUROS

SUIVEZ-NOUS SUR

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Communiquez autrement • originis.fr • Cyril Toutain : 06 75 39 17 37